

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 ANS D' ACTIONS AU SERVICE D'UNE MOBILITÉ POUR TOUS

Les membres du Laboratoire de la Mobilité inclusive publient une déclaration commune pour réaffirmer leur engagement

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive (LMI) a célébré ses 10 ans mardi 10 octobre 2023 à l'Académie du Climat à Paris. À cette occasion, les membres du LMI ont publié une **déclaration commune** dans laquelle, face aux urgences écologique et sociale et face aux enjeux liés à la mobilité, ils s'engagent à intensifier leurs actions.



© Gilles Arbwick

Dès sa création en 2013, le Laboratoire de la Mobilité inclusive s'est attaché à rendre visible aux yeux de tous ce qui ne l'était pas : les inégalités liées à la mobilité, et la précarité qui en découle.

La liberté de se déplacer est un pilier de notre société. Elle ne doit pas être considérée comme une problématique de flux de déplacements, mais dans sa finalité d'accès : celle qui permet d'accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins, aux loisirs ou à la culture. C'est notre vision partagée de la mobilité inclusive.

Depuis 10 ans, le LMI et ses membres¹ n'ont cessé de faire avancer la cause : d'abord en fédérant des acteurs majeurs de la mobilité et en produisant de nombreux travaux de recherche (enquêtes, études et analyses), puis en devenant un réel laboratoire à solutions adaptées aux habitants des territoires, comme en témoigne le lancement de la démarche [Tous Mobiles](#) en 2020, plateforme de référence de la mobilité solidaire.

¹ ADEME, Agil'ess, Croix-Rouge française, École de conduite française, FACE, FASTT, Fondation MACIF, Fondation TotalEnergies, Malakoff Humanis, Mob'in, Mobicoop, Sanef Solidaire, Secours catholique, Transdev

Le LMI s'est imposé comme un centre de ressources et d'expertises et comme un acteur institutionnel majeur du secteur de la mobilité. En rendant accessible un sujet complexe et transversal, le laboratoire a permis aux acteurs de la mobilité, aux opérateurs et aux associations de s'emparer du sujet, et aux décideurs d'agir.

Oui, il y a eu des avancées significatives avec la promulgation de la loi d'orientation des mobilités en 2019 (LOM). Oui, le sujet de la mobilité inclusive s'est imposé dans le débat public ces dix dernières années, propulsé au cœur des enjeux de différentes crises (crise des gilets jaunes, crise environnementale, crise sanitaire, crise énergétique). Oui, la mobilité est devenue un élément important de la réflexion sur l'aménagement des territoires...Mais malgré tout, les inégalités et les freins à la mobilité restent aujourd'hui encore trop nombreux et le « *droit à la mobilité* » n'est toujours pas une réalité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **13 millions de Français sont en situation de "précarité mobilité"**².

Une ambition renouvelée sous la forme d'une [déclaration commune](#)

Cette situation insatisfaisante nous mène, en qualité de membres du Laboratoire de la Mobilité inclusive, à réaffirmer notre engagement et à intensifier notre démarche.

Les défis écologiques et sociaux auxquels notre société fait face nous obligent désormais à changer de paradigme. Les crises que nous avons traversées ont par ailleurs rebattu les cartes, obligeant tous ceux qui se préoccupent de mobilité à repenser leurs positionnements et leurs actions.

Dorénavant, les éléments liés à la transition écologique et à l'inclusion sociale sont à prendre en compte lorsque l'on pense mobilité. Le passage à l'échelle de solutions de mobilités innovantes qui ont fait leurs preuves doit être facilité et grandement accéléré, une politique ambitieuse d'éducation à la mobilité inclusive et durable doit être conçue et mise en oeuvre, la place de la mobilité inclusive dans l'aménagement des territoires doit être repensée, le modèle économique et financier de la mobilité est à réinventer...Voici quelques-unes des priorités qui nous attendent dans les années à venir.

Certains que la diversité de nos membres fait notre force, et conscients de l'immensité des défis, nous nous tenons prêts à répondre à l'appel et investir ces chantiers de réflexion. Par cette **déclaration commune**, nous souhaitons ainsi rappeler notre détermination et réaffirmer les engagements qui guident l'action du LMI, afin que la mobilité soit considérée comme une véritable question de justice sociale.

² Source: « *Baromètre des mobilités du quotidien* » - Enquête menée entre octobre et décembre 2021 - Wimoov et FNH - 2022

Les 4 engagements de la **déclaration commune**

En tant que membres du Laboratoire de la Mobilité inclusive, nous nous engageons à ce que notre collectif :

- 1- Fédère l'ensemble des acteurs de la mobilité inclusive dans une démarche de coopération
- 2- Accélère le développement de la connaissance via la production de nouveaux contenus et l'exploration de nouveaux domaines de recherche
- 3- Éveille les consciences aux problématiques sociales et environnementales
- 4- Influence les décideurs politiques et économiques pour une meilleure prise en considération des inégalités devant la mobilité, en prenant en compte la spécificité et la réalité de chaque territoire

À propos de la **déclaration commune**

Dans le cadre de l'événement de célébration de ses 10 ans, le LMI prévoit une cérémonie officielle de signature de la **déclaration commune**. Voici ci-dessous la liste des représentants de chaque membre signataire :

ADEME, José CAIRE, Directeur villes et territoires durables
AGIL'ESS, Bernard DECHE, Président
CROIX-ROUGE FRANÇAISE, Philippe DA COSTA, Président
ÉCOLE DE CONDUITE FRANÇAISE, Patrick MIROUSE, Président
FASTT, Jean MACHER, Président
FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION, Timothée DELACÔTE, Délégué Général
FONDATION MACIF, Françoise LAREUR, Présidente
FONDATION TOTALENERGIES, Olivier RABIER, Directeur des programmes
MALAKOFF HUMANIS, Jean-Baptiste TALABOT, Directeur de l'action sociale retraite
MOBICOOP, Bastien SIBILLE, Président
MOB'IN, Pascal GRAND, Directeur
SANEF, Arnaud QUÉMARD, Directeur Général
SECOURS CATHOLIQUE, Véronique DEUISE, Présidente
TRANSDEV, Thierry MALLET, Président Directeur Général

À propos du **Laboratoire de la Mobilité inclusive**

Depuis sa création en 2013, le LMI soutient, en tant que think tank et do tank, le développement d'une mobilité pour tous et agit pour favoriser une mobilité plus inclusive. Il compte 15 membres issus des sphères publiques, privées et de la société civile. La diversité unique de ses membres constitue l'ADN et la richesse du LMI.

Chiffres clés du secteur de la mobilité inclusive

[Infographie "10 ans de mobilité inclusive en 10 chiffres"](#)

Contact presse

Sultana Romieux - Assistante de direction & communication

06 62 46 26 61

s.romieux@mobiliteinclusive.com